

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement
 de Haguenau-Wissembourg
 Nombre d'élus : 19
 Élus : 19
 En fonction : 19
 Présents : 16

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
 Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
 M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
 M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
 Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

10. BULLETIN MUNICIPAL 2024 : FIXATION DES TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Rapporteur : Mme Caroline KIEFFER-MARTZ

L'adjointe en charge de la communication rappelle qu'il revient au Conseil Municipal de fixer chaque année, par délibération, les tarifs proposés aux acteurs économiques qui souhaitent insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal de Mommenheim.

Il est proposé d'appliquer les tarifs habituels sans augmentation par rapport aux années précédentes.

Les tarifs des encarts publicitaires pour l'année 2024 sont les suivants :

<input type="checkbox"/>	1/8 de page (Longueur : 92,5 mm • hauteur : 60,5 mm)	100 € ttc
<input type="checkbox"/>	1/4 de page format horizontal (Longueur : 190 mm • hauteur : 60,5 mm)	150 € ttc
<input type="checkbox"/>	1/4 de page format vertical (Longueur : 92,5 mm • hauteur : 126 mm)	150 € ttc
<input type="checkbox"/>	1/3 de page (Longueur : 190 mm • hauteur : 81,5 mm)	200 € ttc
<input type="checkbox"/>	1/2 page (Longueur : 190 mm • hauteur : 126 mm)	250 € ttc
<input type="checkbox"/>	1 page (Longueur : 190 mm • hauteur : 257 mm)	500 € ttc
<input type="checkbox"/>	1/2 page de couverture (Longueur : 190 mm • hauteur : 136 mm)	300 € ttc
<input type="checkbox"/>	1 page de couverture (Longueur : 190 mm • hauteur : 277 mm)	600 € ttc

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **FIXE** les tarifs des encarts publicitaires du bulletin municipal 2024 comme indiqués ci-dessus.
- **DIT** qu'en l'absence d'une nouvelle délibération, les tarifs ci-dessus resteront applicables jusqu'à la fin du mandat.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et les autorisent à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.



Le (la) secrétaire de séance, **Jeannot KLEIN**, adjoint au maire.

